

DECHETS : le recours contre l'attribution du marché de Lescar rejeté

A Pau, le groupe [SECHE ENVIRONNEMENT](#) / T : 02.43.59.60.00 (siège social à Changé/Mayenne), spécialiste du traitement des déchets, a été débouté de sa demande contestant l'attribution de délégation de service public de l'incinérateur de Lescar au groupe [URBASER ENVIRONNEMENT](#) / T : 04.67.99.41.00 (siège social à Montpellier/Hérault). Ce dernier a été choisi par le syndicat mixte [TRIFYL 31](#), en charge du traitement des déchets ménagers de 363 communes dans le Tarn, une partie de la Haute-Garonne et de l'Hérault, pour mener un groupement qui va concevoir et exploiter une unité de valorisation des déchets à Labessière-Candeil. Montant de l'investissement : 93 M€.
www.trifyl.com www.urbaserenvironnement.fr